

MINISTERE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES  
ET DE LA SOLIDARITE

CONCOURS D'ACCES AU CYCLE PREPARATOIRE  
AU CONCOURS INTERNE DE L'INSPECTION DU TRAVAIL

MARDI 11 MARS 2008

2<sup>ème</sup> épreuve : de 14h45 à 17h45

REDACTION D'UN EXPOSE PORTANT SUR UNE QUESTION D'ACTUALITE  
D'ORDRE ECONOMIQUE ET SOCIALE  
(durée : 3 heures – coefficient 2)

Pour cette épreuve, les candidats ont le choix entre deux sujets

**SUJET N°1 :**

La gratuité est-elle un luxe ?

**SUJET N°2 :**

Internet : un nouveau pouvoir pour les citoyens ?

*Il est rappelé aux candidats que leur copie ainsi que les intercalaires doivent rester anonymes (pas de nom, de numéro ni de signe distinctif). Les brouillons ne seront pas corrigés.*



## **Sujet N° 1**

**La gratuité est-elle un luxe ?**



**Pour ce sujet,**  
**aucune copie n'a obtenu**  
**une note supérieure à 14/20**

**- ci-joint une proposition de corrigé**  
**établie par le jury -**



---

Sujet : « La gratuité est-elle un luxe ? »

La société occidentale vit un véritable paradoxe. La logique du marché étend de plus en plus son périmètre. La rentabilité, y compris dans les services publics, devient le maître mot devant lequel chacun plie. La gestion des entreprises a tendance, de plus en plus, à s'éloigner des logiques industrielles pour privilégier la logique financière et boursière. La mentalité de beaucoup de nos contemporains est imprégnée de slogans publicitaires attisant des désirs consuméristes. Le pouvoir d'achat reste donc l'une de nos préoccupations majeures. En même temps, il n'y a jamais eu autant de propositions où la gratuité est l'atout central. Journaux gratuits, cybergratuité, musées gratuits etc. Derrière son apparence très attractive, la gratuité, en matière économique, est probablement une notion moins anodine qu'il n'y paraît. En même temps, il serait simpliste de limiter la gratuité à une approche mercantile car la gratuité, ouverte à tous, participe au lien social.

### **Première partie : Le financement de la gratuité : un luxe indispensable**

#### **A - Une gratuité aussi attirante qu'apparente**

##### **1) Un concept attirant à bien cerner**

- Un bien ou un service est considéré comme gratuit lorsqu'il peut être obtenu sans avoir aucun prix à payer ou contrepartie en nature à fournir.
- Le plus souvent, la proposition de la gratuité est particulièrement attirante. Certaines catégories sociales (les jeunes, les plus démunis, les plus astucieux) sont particulièrement attirées par la gratuité : soit parce que cela leur donne la possibilité d'obtenir des biens ou des services hors de portée, soit simplement pour avoir le sentiment de faire « une bonne affaire » - Néanmoins, la gratuité pose des questions. Elle est parfois refusée : on attache parfois plus d'importance au conseil d'un avocat que l'on a « acheté » plutôt qu'au conseil d'un service public... Par ailleurs, certaines collectivités locales ne veulent pas instaurer une gratuité du transport urbain de peur de voir s'amplifier les dégradations sur les matériels : ce qui est gratuit paraît parfois sans valeur.

##### **2) La gratuité n'est pas sans ambiguïté**

- Certains biens naturels ou certaines énergies sont gratuites (la lumière du soleil, l'air, la mer). Pour autant ces énergies sont de plus en plus fragiles : l'abondance n'est que factice ! La chasse au gaspillage de ces biens gratuits est devenue une préoccupation majeure.
- Proposer un article promotionnel, rendre gratuit l'accès à une chaîne de TV, donner un téléphone portable ne sont pas des gestes désintéressés, mais des stratégies commerciales. L'objectif n'est pas de « faire cadeau » mais au contraire « d'appâter » pour encourager à l'achat en ciblant les consommateurs les plus instinctifs ou les moins réfléchis.
- Dans certains cas, la gratuité n'atteindra peut-être pas son but. La gratuité des musées va-t-elle fidéliser encore plus les habitués ou enregistrer des nouveaux visiteurs ?

#### **B - Une gratuité à la recherche de financeurs**

##### **1) Des modes de financement variés**

- Le gratuit peut être compris dans le prix. L'article dit gratuit accompagne un autre bien ou service sans que les deux soient en fait dissociables.
- L'achat par lot : pour avoir les 20% de produit gratuit, il faut nécessairement acheter les 80% payant. Ainsi, l'antivirus gratuit ne peut s'obtenir sans souscrire un abonnement aux indispensables mises à jour de la base de donnée.
- Certains services publics ne sont gratuits qu'en étant financés par l'impôt
- La gratuité peut être temporaire. Un article est donné afin de rendre le consommateur dépendant du produit : exemple abonnement de 3 mois à une chaîne de télévision à péage.
- Le coût du produit peut être financé par la publicité, (exemple les journaux gratuits)

##### **2) Pouvoir s'offrir la gratuité !**

- Seuls les pays les plus riches peuvent faire le choix de système de santé gratuit pour les plus démunis. Les pays les plus pauvres ne peuvent envisager cette possibilité qui reste donc un luxe.
  - Seule une économie sophistiquée peut mettre en concurrence la gratuité et le produit payant (le gratuit et le payant cohabite dans la presse écrite).
- Ce luxe n'est peut-être pas sans danger !

### **Deuxième partie : Poser des actes gratuits : une opportunité ouverte à tous**

Lorsqu'elle trouve son origine dans l'initiative des individus, la gratuité devient une valeur ouverte à tous, tout à la fois exprimable de façon très diverse, et précieuse pour la société.

## **A La gratuité sans contrepartie financière est possible**

### **1) Des formes variées**

- D'abord des choix librement consentis
  - Le comportement de l'individu exprimable par la courtoisie et l'attention à l'autre ouvre naturellement le chapitre de la gratuité véritable : sourire, céder sa place dans un bus, etc... sont des attitudes qui « ne coûtent rien » mais qui peuvent apporter beaucoup à autrui. Si le système éducatif a un coût, l'éducation parentale axée sur les fondamentaux est l'un des dons les plus précieux.
  - Chacun peut trouver ce qui lui apparaît le plus adapté à sa personnalité ou à sa situation. La gratuité se concrétise souvent d'abord par un don de son temps à travers le bénévolat. En faisant de l'alphabétisation, du soutien scolaire ou des randonnées pédestres, le bénévole fait « cadeau » de son temps. A ce premier don, se surajoute souvent un don de compétence.
  - D'autres gratuités sont ouvertes à nos contemporains : le don de sang, de plaquette ou de plasma sont des actes indispensables pour d'autres. La gratuité est même prévue par la loi en tel cas. Le don d'organe comme le don de son corps à la science s'inscrivent aussi dans cette trace.
  - Le soutien financier à une cause à laquelle on accord de la valeur est aussi un acte gratuit, axé exclusivement sur le volontariat. Pour autant la hauteur du don compte moins que la signification désintéressée qu'il contient.
- Parfois des actes plus instinctifs  
L'aide que l'on peut apporter à autrui sous forme par exemple de secours (aider un étranger à s'orienter, aider un malvoyant à traverser une rue, etc...). Dans des cas plus extrêmes, on trouve des gestes comme le secours porté à une personne en danger de mort.
- La transmission de savoirs et d'attitudes  
La musique ou le sport peuvent être des activités très lucratives. Pour autant, communiquer librement une passion, comme la pratique d'un sport ou d'un art à laquelle on associe par exemple des jeunes en leur transmettant tout à la fois des valeurs et un savoir-faire appartient au domaine de la gratuité.

### **2) Qui n'est pas sans conséquence**

Si la véritable gratuité se suffit à elle-même, sans aucune contrepartie, elle comporte néanmoins des conséquences d'ordre très divers.

- La gratuité peut s'accompagner d'exigences. Le bénévolat n'exclut pas le professionnalisme. De plus en plus, les bénévoles doivent se doter de savoir-faire spécifique. La générosité dans un certain nombre de cas n'est pas suffisante et peut même conduire à des ambiguïtés (l'Arche de Zoée)
- La spontanéité de l'acte gratuit n'exclut pas la lucidité. Se jeter à l'eau pour sauver quelqu'un de la noyade nécessite néanmoins d'être soi-même un bon nageur...
- Dans d'autres cas, une compensation existe au niveau du ressenti de l'individu, se traduisant par un sentiment d'accomplissement.

## **B La gratuité contribue au renforcement du lien social**

### **1). La solidarité n'est pas un luxe !**

- La société a naturellement besoin que l'Etat soit un opérateur essentiel en matière de solidarité. Les initiatives gratuites des individus sont néanmoins indispensables pour renforcer le lien social. Elles ont souvent un caractère très réactif, permettant d'aider autrui au plus vite.
- Le réseau associatif est varié ! Certaines associations s'apparentent au fonctionnement d'une entreprise. Néanmoins, sans le bénévolat, de très nombreuses associations notamment caritatives ne pourraient jouer le rôle essentiel qu'elles tiennent actuellement.

### **2). La gratuité permet de réaliser des économies substantielles**

- Transmettre par l'éducation, par essence gratuite, des modes de conduite et de comportement est un cadeau que chaque parent fait à la société. On voit que les déficits d'éducation entraînent des surcoûts sociaux de grande importance.
- Poser un acte gratuit donne une grande liberté d'action à son auteur en même temps c'est un exemple donné à la collectivité qui peut être de nature à susciter gratuitement plus de gratuité. On trouve là un facteur d'unification social qui peut économiser des fractures non négligeables

## **Sujet N° 2**

**Internet : un nouveau pouvoir  
pour les citoyens ?**



Sujet n°2: Internet: un nouveau pouvoir pour les citoyens

On appelle l'Internet, ce mode de communication et d'accès à distance qui, techniquement, se situe sur l'écran de l'ordinateur via une ligne téléphonique et un modem.

C'est cette nouvelle technologie qui permet de regarder la télévision sur son ordinateur et de "tchater" avec les amis se trouvant à des kilomètres.

Disposer d'un pouvoir, cela signifie avoir de l'influence sur les hommes et les choses qui nous entourent. C'est la faculté de s'imposer, d'imposer ses idées aux autres.

Par citoyen, il faut entendre la notion de "vivre dans une société" structurée et en respecter les règles.

Dès lors, dire que Internet est un nouveau pouvoir pour les citoyens reviendrait à exprimer le fait que grâce à Internet, les hommes impactent leur société.

Sans nul doute, favoriser - il la connaissance des hommes  
de leur société et leur permet - il ainsi de l'influer,  
mais, il est également fort probable que cet accès à  
tout soit la porte ouverte à toutes sortes de  
désirs -

C'est pourquoi, nous verrons tout d'abord ce que peut  
être le nouveau pouvoir, puis les freins de ce pouvoir -

### I - Internet = Un nouveau pouvoir -

Internet est une source inépuisable d'information  
mais aussi d'accès à toute chose, c'est - à - dire que  
d'une part, il ouvre les yeux de la connaissance et en  
même temps, il offre à celui qui surfe sur la toile  
une sorte d'impact sur les choses, les informations  
qu'il consulte -

## A. Le pouvoir d'internet sur le citoyen -

En effet, par le biais d'Internet, l'internaute a accès à une multitude d'informations sur tous les sujets qui lui passent par la tête -

Quelque soit, le thème choisi, la question posée, le web trouvera une réponse -

Ainsi, Internet offre le pouvoir de tout savoir sur tout, c'est une source inépuisable de réponses à toutes les questions - le pouvoir d'avoir la connaissance sur tout -

Les médias classiques sont depuis bien longtemps supplantés par le web -

En effet, en quelques clics, vous savez par lui en détail du monde, du futur ou des échos - de tout sans sortir de chez soi, et sans dépenser un centime de plus que son abonnement internet -

Pareillement, le net offre l'avantage de ne pas être ou quasiment pas être censuré - En comparaison à la presse ou journaux télévisés qui font l'objet de censure et autres passages obligés devant "les biens pensants", le net, ou du moins les premiers jours de diffusion, ne sont pas censurés - Nous citons pour exemple, les photos démodées de L. Nanaudou -

Dans ce même esprit de censure, les sondages politiques ne sont plus donnés les jours précédents les élections, et bien, il suffit de surfer sur des sites étrangers pour connaître ces différents sondages -

Cette faculté d'accéder à ce plus d'information, à ce plus

de connaissance procure à l'internaute une sensation de pouvoir, savoir plus que les autres donne un certain avantage

Internet permet également par la technologie de télécharger légalement, films, logiciels, musiques... la mise en œuvre est simple et rapide à la culture, sans se déplacer, faire des heures d'attente pour visiter un musée ou voir un film procure à l'internaute un sentiment de liberté - "Je regarde ce que je veux et quand je le veux", donne également un sentiment de pouvoir sur les choses -

Enfin, de nombreuses ventes d'achat ont bien pris en compte cette nuance qu'offre internet en permettant aux consommateurs que soit les citoyens de faire leurs achats depuis leur salon, sans d'un certain et coûte barrière de l'entre - cette faculté d'acheter sans se déplacer, la mise en œuvre, donne le sentiment de liberté - (= tant que je ne suis pas dans les magasins, je vais à mes loisirs) - de pouvoir de gérer son temps et de ne faire que ce qui procure du plaisir -

En plus de tous ces effets que facilite internet, le pouvoir réside dans l'impact que permet ainsi d'avoir l'individu sur la société.

### B. Une influence non négligeable -

En effet, internet en donnant accès, à toute la connaissance que porte la terre et même l'Univers, à l'homme, lui ouvre des perspectives intéressantes -

finalement, l'intérêt d'internet, outre ce qui a été évoqué précédemment, et eu égard au fait que nous vivons dans une société de consommation, est bien entendu de faire jouer la concurrence et de quelque soit le domaine concerné -

Ainsi, une fois que ont été mis en ligne les diverses centrales d'achat et autres enseignes, le fait au travers des comparateurs de prix de faire leur apparition -

De telle sorte que, l'internaute depuis chez lui dispose d'un impact sur le pouvoir d'achat - En effet, par le jeu de la concurrence mise en œuvre par des sites précis à cet effet, les enseignes ajustent leurs prix - En tout cas, c'est le but recherché par les citoyens qui consultent ces sites -

Dès lors, par la mise en concurrence sur la toile, l'individu exerce une forme de pouvoir, de faire baisser, ou à tout le moins, pas trop augmenter les prix -

Il est en effet possible de tout comparer, les prix des maisons, les voyages ... du simple produit de consommation courante à l'achat le plus conséquent de la vie -

des individus exerce donc une influence sur notre société de consommation en consultant l'ensemble de ces sites -

Et puis, grâce à Internet chacun peut avoir son propre site et dire à peu près tout ce qu'il veut sur tout, ou aller sur les sites des autres et entamer des conversations sur des forums pour donner son avis sur tel ou tel événement politique, financier ---

Dès lors et selon les sites, l'impact des idées des uns et des autres peut être plus ou moins important et faire avancer les idées des autres - On peut alors imaginer que ces échanges sur le net peuvent influencer la vie politique, faire évoluer les courants politiques -

des sites ainsi dédiés aux hommes politiques, le blog de Norman Fillion ou autres permettent aux qui osent de s'exprimer sur leur ligne politique - Par ce biais, il est possible d'influencer sur les idées des uns et des autres, dans la mesure où cela est constructif

Les nouveaux modes d'échanges des idées, faciliter la divulgation de nouvelles idées, des courants de réflexions et ont nécessairement impacté les courants politiques -

Internet favorise l'échange et met en relation des individus de toutes classes, de tous horizons sociaux, en ce sens, il donne une forme de pouvoir, il permet aux individus, qui peuvent généralement difficilement s'exprimer, de prendre la parole et de faire part de leurs réflexions sur des sujets parfois difficiles à traiter -

Cela étant dit, ne faut-il tout simplement pas regarder internet comme un simple moyen de communication moins coûteux et plus rapide que la Poste, et dont l'usage peut mener à certains dérives -

## II - Une Impression de pouvoir -

Internet est devenu un moyen de communication incontournable, plus d'un foyer sur deux dispose d'un ordinateur et la quasi totalité de ceux-ci ont un accès internet -

Et en fait de pouvoir/liberté, ne faut-il pas y voir une prison, et en fait d'impacts la société, n'y a-t-il pas danger à utiliser cet équipement -

### A - Un surcote majeur.

Si dans les premiers temps du surf, on se sent l'âme d'un grand décideur en achetant, comparant, visitant depuis son salon tout ce qu'il est possible d'acheter, comparant ou visiter, on peut vite devenir un hermite du fait de l'utilisation abusive du clavier et de la souris -

En effet, alors que l'on pensait gagner du temps des connaissances, des informations en surfant, on a fait faire passer le temps -

le qui semble n'être de prime abord que du bénéfice, peut en fait très vite devenir un fardeau.

En effet, en facilitant l'accès virtuel à tout, Internet fait perdre au citoyen (= celui qui vit en société) tout ce qui fait de lui ce qu'il est. Un être doué de sens qui échange, partage concrètement en rencontrant des individus de son espèce.

L'homme n'est pas fait pour vivre dans un monde virtuel, l'art n'est pas créé pour être consulté sur internet même en trois dimensions.

de risque majeur d'internet, c'est la perte de contact avec le monde réel. Non seulement, le pouvoir est élargi mais en plus, l'homme se stérilise. Il est fait pour vivre en société, pas en ermite reclus dans son salon.

Avec l'usage du net l'homme perd contact avec le réel, ouvrir un livre devient une opération délicate, il faut tourner les pages.

En fait de donner une forme de pouvoir, il anéantit l'homme, rendit-il donc devenu incapable de réfléchir par lui-même, de faire son propre chemin de réflexion.

de pouvoir d'internet ne résideait-il pas dans la faculté à individualiser les êtres plutôt que de faciliter leur rapprochement par messagerie et web cam.

Pour ailleurs, Internet procure de nouvelles pratiques qui pour certains sont de nouveaux goûts et pour d'autres

totalement illégales et répréhensibles par la loi -

### B. des dévies possibles -

Internet est un outil de communication qui a nécessité que le législateur cadre son utilisation et réglemente ce qui pourrait ou non être mis sur le réseau - Cependant en regard à la récente création de ce procédé de communication, il est en perpétuelle évolution et de nouvelles possibilités sont ainsi découvertes chaque jour

Ce simple constat montre à lui seul que des dérapages sont toujours possibles et régulièrement nous pouvons entendre que des images ou procédés illégaux ont été saisis sur le net, sur l'ordinateur d'un tel ou tel -

La possibilité d'avoir accès à tout, signifie que quelque soit l'âge de l'internaute il peut avoir sur son écran des vidéos réservées aux adultes et pouvant choquer son jeune regard.

En effet, circulent sur le net, sous des intitulés parfois trompeurs, des vidéos pornographiques ou pédophiles - Cet accès à tout, a donc une limite conséquente, car si des progrès sont fait chaque jour, le libre accès à tout et n'importe quoi est nécessairement dangereux -

Par ailleurs, par la création de blog personnels et de sites en tout genres sont favorisés la sédition, les insultes ... on peut se demander s'il est utile de laisser

Ce style de choses prolifère sur le web - Ainsi, le dernier site en vogue, en date, est celui où les élèves peuvent noter leurs professeurs, en les nommant.

Il y a quelque chose d'assez choquant à laisser des enfants noter leurs professeurs sachant que les notes seront plus liées à une connotation subjective plutôt qu'à une notation objective portant sur leurs qualités de pédagogues -

de question de pose, peut-on tout dire sur le net, serait-il une sorte d'exutoire ?

Le n'est pas et ce ne doit jamais être cela dans la mesure où c'est accessible à tous initiés et non initiés.

Enfin, dernière dérive que nous notons sur l'usage d'Internet, c'est le téléchargement illégal - En fait d'offrir la connaissance et l'accès à la culture pour tous, il ne fait que générer de nouvelles infections qu'il convient de poursuivre et incriminer.

Internet ne donne donc qu'une impression de pouvoir, celui de pouvoir frauder, mais, la police scientifique est suffisamment équipée pour pister les fraudeurs et les poursuivre.

Internet n'est en réalité qu'un outil de communication qu'il faut considérer comme tel et dont l'usage doit être réglementé par les instances dirigeantes et dont le contenu doit faire l'objet de multiples vérifications - S'il s'agit d'un pouvoir, il est à double tranchant -

## sujet " L. Internet : un nouveau pouvoir pour les citoyens ?

Internet est une nouvelle technologie de l'information et de la communication. Après des débuts difficiles, ce système de réseaux de communication et d'informations planétaires a réussi à s'imposer. Internet permet aujourd'hui la transmission d'informations dans des délais rapides et permet aux individus de dialoguer entre eux, même séparés par des milliers de kilomètres. Une nouvelle ère est entamée qu'on appelle fréquemment le "web 2".

Les citoyens, individus qui jouissent de leurs droits civiques, peuvent exprimer leur opinion, leurs revendications par le vote. Il semblerait que 'internet ouvre d'autres possibilités en leur permettant d'être associés davantage

---

aux débats publics par l'intermédiaire notamment de la démocratie participative. Internet constitue-t-il un nouvel about pour la démocratie ?

Si internet a permis le développement d'une nouvelle forme de démocratie (I), il n'en reste pas moins qu'à défaut d'un encadrement réglementaire strict, ce système peut représenter un danger pour celle-ci (II).

Internet joue un rôle dans la vie de tous les jours des citoyens (A) mais il ne doit pas conduire à exclure certaines catégories de population (B).

Internet permet à tout individu, tout citoyen de s'exprimer, de donner son avis sur toutes sortes de sujet - pendant la campagne présidentielle, par exemple, de nombreux forums

---

de discussion se sont mis en place sur le réseau permettant ainsi aux citoyens de faire connaître leur opinion et éventuellement de formuler des suggestions. Cette nouvelle forme d'expression a permis le développement de la démocratie dite participative et a relancé l'attrait des individus pour les débats de politique publique - Davantage associés à la discussion, les citoyens se sentent plus concernés et valorisés - Leurs opinions et suggestions ont été prises en compte ainsi que leur mécontentement - Mme Royale, candidate à l'élection présidentielle a basé une partie de sa campagne électorale sur la démocratie participative avant d'établir définitivement son programme -

Par ailleurs, Internet permet aussi le rassemblement de citoyens dont les idées sont semblables - C'est ainsi que le mouvement altermondialiste est né et qu'il a réussi à s'organiser et à se structurer - Sans cet outil de communication, les altermondialistes n'auraient peut-être pas réussi à se rassembler et à former ce mouvement -

Toutefois, si Internet joue un rôle important pour les citoyens, il ne doit pas conduire à mettre à l'écart une partie de la population -

Internet, de part sa technicité et les moyens qu'il nécessite, avoir un ordinateur notamment, ne doit pas avoir pour effet de cibler certaines catégories d'individus. Pourtant, malgré les moyens mis en oeuvre pour que chacun y ait accès, on constate que cet outil est beaucoup plus utilisé par certaines classes sociales qui ont les moyens financiers et intellectuels, laissant de côté certaines catégories et accentuant ainsi les inégalités.

Des efforts ont été engagés par les pouvoirs publics pour essayer d'enrayer ce phénomène. En effet, en France par exemple, le brevet d'initiation informatique (B2i) a été créé et intégré dans les programmes scolaires afin de mettre tous les jeunes sur un pied d'égalité.

Néanmoins, l'accès à internet reste subordonné aux moyens financiers de l'individu et <sup>représente</sup> seulement un tiers des foyers français.

En outre, pour les habitants des pays sous-développés, internet peut également participer à accroître leur isolement puisque, dans ces pays, seule une infime partie de la population pourra y avoir accès, creusant ainsi les inégalités entre pays riches et pays pauvres.

Si internet a permis l'émergence d'un nouveau pouvoir pour les citoyens aux travers de débats participatifs, il faut néanmoins relativiser car tout le monde n'a pas accès à cette technologie. En outre, un tel système s'il n'est pas ou mal contrôlé peut représenter un danger.

Internet, peut, s'il n'est pas contrôlé, constituer une atteinte à la vie privée et aux libertés des citoyens (A) - Par ailleurs, il favorise l'apparition de nouvelles formes de délinquance (B).

Sous couvert de l'anonymat, certains individus vont en profiter pour déverser leur haine ou faire de la propagande pour des mouvements sectaires. Internet peut <sup>également</sup> favoriser le développement du communautarisme. Certaines dérives ont déjà été constatées et des sanctions ont été prises. C'est le cas pour Yahoo qui a été condamné par les tribunaux pour des propos antisémites formulés par un utilisateur sur son site. Internet ne doit pas conduire à ces dérives. E-bay, site de vente aux enchères sur internet, a dû faire retirer de la vente des objets nazis mis aux enchères par un internaute. Si internet permet aux citoyens de s'exprimer plus librement et plus facilement, il ne doit pas conduire ses utilisateurs

à y faire tout et n'importe quoi sans aucun contrôle.

un autre effet pervers du système est le débordement d'information par quiconque s'improvisant journaliste. En effet, les contenus ne sont pas toujours vérifiés et la fiabilité des sources n'est pas toujours bonne. Ce système nécessite pour celui qui l'utilise de prendre du recul avec les informations qu'il reçoit et de ne pas les assimiler telles qu'elles.

Par ailleurs, internet constitue également une atteinte au respect de la vie privée. Ainsi les cookies qui stockent les données et les sites sur lesquels l'utilisateur s'est rendu constitue de véritables mouchards. Google a été récemment rappelé à l'ordre par rapport à une liste constituée d'informations concernant des internautes qui étaient rendues sur son site - les données étaient conservés pendant 18 mois.

Utilisé par des individus mal intentionnés, internet peut donc constituer un danger pour les citoyens. Par ailleurs, il favorise l'apparition de nouvelles formes de délinquance.

Internet, par la rapidité des échanges d'information et des communications contribue à l'établissement de trafics en tous genres (drogues, armes, organes). En effet, il permet de communiquer en un temps record avec des personnes à travers le monde favorisant ainsi la constitution

\* de réseaux - De plus, la carence des législations au niveau national et l'absence de système de coopération entre les Etats aboutit à un espace dans lequel aucune règle n'est applicable - les différents pays vont devoir mettre en place rapidement des moyens de coopération et de contrôle -

De plus, internet permet aux regroupements extrémistes de s'organiser plus facilement. C'est ainsi que l'on voit se développer, en marge des matches de football, par exemple, des affrontements entre supporters rivaux qui ont lieu en dehors des stades. Les lieux et heures de rendez-vous sont le plus souvent fixés et communiqués au moyen des outils mis à disposition sur internet.

Si internet constitue un nouveau pouvoir pour les citoyens, il permet également, par la rapidité de la transmission des informations, de développer des comportements dangereux et néfastes pour la démocratie. Les Etats vont devoir s'adapter rapidement afin de dresser des barrières qui seront un contre-pouvoir à ce nouveau pouvoir des citoyens. En France, une instance de régulation existe déjà, la Commission nationale Informatiques et Libertés.

Vraisemblablement, ses moyens d'action sont encore assez limités. L'extension de ses prérogatives pourrait permettre un contrôle plus efficace du système.